

Compte-rendu conseil d'école du 20 mars 2017

Présents : M. RATTE, maire de Ciel ;

Mme SARRE, adjointe chargée des affaires scolaires ;

Mme DICONNE, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Mmes ANDRE, BAUTHENEY, CREUZENET, PONSOT et M. MATALLAH, enseignants ;

Mlle GOZZI, Mme DODET, M. JOLY et M. JOUSSEAU, représentants des parents d'élèves ;

Mme MOREIRA, A.T.S.E.M. ;

M. PACCAUD, employé communal attaché aux écoles.

1) Organisation du cycle natation

Les élèves du C.P. au CM2 bénéficieront de séances de piscine à partir du mercredi 24 mai jusqu'au vendredi 7 juillet inclus (maximum) car selon le prix du bus, le nombre de séances pourraient diminuer afin de respecter le budget prévu. Au maximum, ils auront donc 13 séances de 50 mn. Ces séances auront lieu les mercredis et les vendredis de 9h10 à 10h00. Le budget pour les bus est de 900 euros.

Les élèves seront répartis en 6 groupes (4 dans le grand bassin et 2 dans le petit bassin). Ils seront encadrés par 8 adultes (3 enseignants et 5 parents agréés).

Deux ou trois autres parents nous aideront pour l'habillage et déshabillage.

2) Effectifs et répartition pour l'année scolaire 2017/2018

Au total, nous aurons 88 élèves à la rentrée (- 8 par rapport à l'année 2016/2017) :

– 9 enfants de P.S, 9 enfants de M.S., 10 enfants de G.S, 7 enfants de C.P.,
17 enfants de C.E.1, 17 enfants de C.E.2 , 10 enfants de C.M.1 , 8 enfants de C.M.2

Lors du conseil de cycles en date du mardi 7 mars, l'équipe enseignante a décidé, dans l'intérêt des enfants de les répartir de la façon suivante.

Enseignants	Classe	effectifs	Total	Remarques
Mme PONSOT	P.S.	9	18 / 28 a.m.	Les 10 élèves de G.S. iront les après-midis en maternelle.
	M.S	9		
Mme ANDRE	G.S.	10	25 / 15 a.m .	
	C.P.	7		
	C.E.1	8		
Mme CREUZENET	C.E.1	9	26	
	C.E.2	17		
M. MATALLAH	C.M.1	10	18	
	C.M.2	8		
TOTAL			87	

3) Intervention du R.A.S.E.D au sein de notre école.

- Premier projet : détournement de jeux

Les 6 élèves de C.E.1 de la classe de Mme André auxquels s'est ajouté l'ensemble des élèves de CP lors de la présentation et l'utilisation du travail effectué étaient concernés. Ce projet a duré 7 séances d'une heure trente environ.

Les élèves, après avoir découvert et utilisé des jeux de société existants, les ont adaptés afin de les transformer en outils pédagogiques puis les ont présentés aux élèves de CP.

Les objectifs de ce projet étaient riches et multiples que ce soit « favoriser le conflit socio-cognitif », « l'enseignement moral et civique et la socialisation », l'informatique, la lecture, l'écriture, les arts plastiques.

Cela leur a aussi permis de trouver leur place au sein de la classe, de gagner en autonomie, d'avoir un travail de groupes plus pertinent.

- Deuxième projet : Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de 10 lignes, après préparation.

Le projet a duré 10 séances d'une heure trente environ et concernait les élèves de C.M répartis en 4 groupes hétérogènes. Chaque groupe devait préparer la lecture d'une courte histoire et poser 3 questions différentes sur cette histoire, tous les élèves devaient lire. Chaque groupe avait 15 minutes de préparation et 10 minutes pour passer devant la classe.

Ce projet a permis aux élèves de progresser en lecture.

Ces deux projets ont été animés par M. BUTTARD, enseignant spécialisé R.A.S.E.D. Et Mme SAUVAGEOT, enseignante rattachée RASED. Nous les en remercions.

Mme LAURENT, psychologue scolaire est aussi intervenue pour les réunions de suivi éducatif ou pour la mise en place de dossiers M.D.P.H.

4) Le L.S.U. (Livret Scolaire Unique)

C'est un outil fourni par le Ministère de l'Éducation Nationale qui permet de rendre compte des acquis des élèves depuis le C .P. jusqu'à la troisième.

En créant un continuum qui va du carnet de suivi en maternelle jusqu'à la réforme du DNB, il permet de renforcer les principes d'une évaluation positive, bienveillante et efficace, élément fondateur de l'accompagnement pédagogique des élèves et trame directrice dans la construction de leur parcours personnalisé de réussite.

Cette année, nous sommes dans une phase de transition, vous avez eu ce bulletin sur papier mais il est appelé à être disponible directement en ligne dans les années futures. Nous vous tiendrons informés et nous vous donnerons toutes les explications nécessaires le moment venu.

5) Les sorties scolaires

- Sorties à l'étang de Pontoux : celle pour le printemps aura lieu le 7 avril 2017 et celle pour l'été aura lieu le 30 juin. Le coût de ces sorties (70 euros par bus) est pris en charge en partie par l'A.P.E. (vente des plateaux de fromage) et par la coopérative scolaire.

- Les voyages scolaires dont le coût est pris en charge entièrement par l'A.P.E :

. Les CE se rendront au muséo-parc d'Alésia pour une journée découverte aux Vestiges de la ville Gallo-romaine le 22 mai 2017 (6 euros par élève l'entrée plus 490 euros pour le bus) ;

. Les maternelles et les C.P. se rendront au Parc des Loups à Courzieu le 29 mai 2017 (7,50 euros par enfant et 570 euros pour le bus),

. Les C.M se rendront à Dijon le 16 juin 2017 pour une visite historique des rues du centre-ville avec un guide le matin et une projection au jardin des sciences « Spectacle Planètes voyage dans le système solaire » l'après midi (117,90 euros pour la visite guidée, 10 euros pour la projection et 550

euros pour le bus).

- Les maternelles se rendront au musée à Chalon en période 5. La date a été fixée au jeudi 15 juin.

6) Organisation des N.A .P. pour la rentrée

Quelles seront les activités proposées ?

Nous avons demandé s'il serait possible de faire des pré-inscriptions pour les N.A.P afin d'optimiser le nombre de séances. Cela va-t-il se faire ?

La mairie attend les résultats des élections pour l'organisation des N.A.P.

Accord de principe pour les pré-inscriptions.

7) Réponses aux questions des parents

- L'épidémie de gale : depuis la rentrée, aucun nouveau cas ne nous a été signalé.
- Les différentes méthodes d'enseignement entre les CE1/CP et les CE1/CE2 : chaque enseignant est libre de choisir la méthode d'enseignement qui lui convient, le contenu est le même pour les deux classes. En ce qui concerne la quantité de devoirs, je ne vois pas quelle est la différence (en étude, nous avons des CE1 issus des deux classes et ils passent environ le même temps aux devoirs.)
- Les devoirs des enfants peuvent-ils être donnés à l'avance (d'une semaine sur l'autre) ? Nous avons bien pris note de votre demande mais cela concerne-t-il toute l'école ?
- La continuité de l'enseignement lors d'une absence prolongée d'un professeur est assurée puisque une fiche destinée aux remplaçants éventuels est à leur disposition (fiche fournie par l'inspection) et le classeur avec les programmations, les différents projets ou listes.. est à la disposition dans la classe. De plus les deux fois où j'ai été absente (car je pense que cette question m'est destinée puisque je suis la seule à avoir été absente cette année), je suis venue et j'ai préparé entièrement les deux premiers jours et une trame pour les 3 jours suivants quand j'ai eu mes problèmes de dos, et pour ma fracture du coude, j'avais préparé entièrement la première semaine et une trame pour la deuxième semaine) . Aucun parent n'est venu me trouver pour me signaler des difficultés de réadaptation.
- La fête des écoles : aucun thème cette année. Les enfants présenteront un spectacle avec des danses (maternelle, CP/CE1, CE1/CE2) des poésies et des chants (CM) et un chant final commun à toute l'école (nous ne l'avons pas encore choisi).
- Nous pouvons effectivement transmettre dès début juin les listes des fournitures scolaires mais nous devons pour cela, valider ces listes aujourd'hui. **Les listes ont été validées en conseil d'école.**
- La cantine : nous avons notifié le stress et l'anxiété ressentis par certains enfants à l'idée de manger à la cantine, ainsi que les nombreuses punitions . Comme nous l'avons remarqué déjà au premier trimestre, le nombre élevé d'enfants mangeant à la cantine pose des difficultés d'organisation. Les solutions proposées lors du premier conseil d'école n'ayant pu être mise en place pour diverses raisons (les statuts de la cantine vont changer), la mairie a proposé que Mme Sarre se rende à la cantine pour observer et conseiller le personnel afin que les repas durent moins longtemps. Ceci a été fait dès le 21 mars.

8) Budget pour 2017/2018

Pourriez-vous nous transmettre rapidement le montant dont nous disposerons car nous allons devoir trouver un nouveau fournisseur, la Librairie Rougeot ayant cessé son activité.